

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET N° 2002-376 du 20 décembre 2002
portant promotion d'un officier général

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution;
Vu, ensemble, les décrets n° 2002 - 341 du 18 août 2002 et 2002 -364 du 18 novembre 2002 portant nomination des membres du Gouvernement ;
Vu, le décret n°2002-342 du 18 août 2002 portant organisation des intérim de membres du Gouvernement ;

SUR PROPOSITION DU COMITE DE DEFENSE

En Conseil des ministres,

DECRETE :

Article premier : Est promu au grade de général de division pour compter du 1^{er} octobre 2002 :

ARMEE DE TERRE
Infanterie aéroportée

Général de brigade **NDOLOU Jacques Yvon.**

Article 2 : Le présent décret sera enregistré, inséré au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera /.

Fait à Brazzaville, le 20 Décembre 2002

Denis SASSOU - NGUESSO

Par le Président de la République,

Le ministre délégué à la Présidence
de la République, chargé de la défense nationale

Pour le ministre de l'économie,
des finances et du budget, en mission,

Le ministre du plan, de l'aménagement du
territoire et de l'intégration économique


Général de brigade Jacques Yvon NDOLOU


Pierre MOUSSA